

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Les prix du lait augmentent et les éleveurs vont bien – tel est le message des articles qui circulent actuellement dans la presse agricole européenne.

Le récent comparatif des prix du lait de l'EMB montre que les prix payés aux producteurs par les laiteries européennes ne bougent pas assez et que même si la tendance est à la hausse, celle-ci a été très faible au cours des quatre derniers mois. Compte tenu de ce faible mouvement des prix, il n'est nullement justifié de parler de la fin de la crise laitière. Ce serait dès lors peu prévoyant de croire que le marché se règle tout seul et que les prix atteignent un niveau rémunérateur. Les 350 000 tonnes de lait écrémé en poudre stocké dans le cadre de l'intervention publique pèsent sur le prix du lait. L'EMB a déjà signalé au Commissaire européen de l'agriculture Phil Hogan que pour les producteurs laitiers il est important que cette poudre de lait ne leur « retombe pas sur la tête ». Les éleveurs allemands ont lancé une série d'actions « lait en poudre » pour démontrer que l'intervention en tant qu'instrument de crise est un échec. Pour plus de détails sur ces manifestations, voir l'article à ce sujet dans le présent bulletin.

La situation du marché en Italie au fil des derniers mois de l'année 2017 a été le témoin d'une remontée discrète du prix du lait, qui est passé de 34-35 centimes en février à 38-39 centimes au mois d'août. La production est stable et se maintient au niveau de 2016, à l'exception de la baisse significative en juillet et en août sous l'effet de la chaleur extrême qui a sévi tant au nord qu'au sud du pays. Le prix du fromage stagne, notamment celui des fromages affinés comme le Grana Padano, dont le prix demeure aussi peu élevé qu'en 2016. Le prix du lait spot connaît, quant à lui, une augmentation sensible depuis le mois de juin, passant de 36-38 à près de 45 centimes en août.

Les prévisions concernant les volumes de production n'annoncent pas de variation avant la fin de l'automne. Un recul n'est d'ailleurs pas impossible suite aux fortes chaleurs de l'été. Quant au prix du lait sur le marché des contrats directs (non spot), selon les prévisions celui-ci devrait augmenter pour passer à plus de 40 centimes dès le mois de septembre/octobre. La demande en produits laitiers augmente, notamment celle en fromages frais et affinés. Y échappe le lait frais, qui creuse son recul. La grande sécheresse et les fortes chaleurs devraient pousser à la hausse les coûts des matières premières telles que le maïs et le foin. Cela entraînera une augmentation importante des coûts de production. Pour le producteur, le coût de production moyen du lait est actuellement de 46 centimes dans le nord de l'Italie.

L'objectif de l'European Milk Board est un prix du lait rémunérateur pour les producteurs européens. Une limitation temporaire des volumes, telle que prévue dans notre Programme de responsabilisation face au marché (PRM), ferait augmenter les prix en période de crise et apporterait de la liquidité à nos fermes.

Roberto Cavaliere, membre du Comité directeur de l'EMB et président de l'APL Italie

EMB Bulletin septembre 2017

- Les ministres de l'agriculture misent sur une amélioration des instruments de crise actuels
- Action poudre de lait à l'occasion des élections fédérales en Allemagne
- Étude : l'industrie laitière n'a pas su commercialiser les volumes de lait supplémentaires de manière adéquate
- Comparaison des prix du lait de l'EMB : peu de mouvement dans les prix du lait
- Le prix du lait en Belgique ne couvre que 65 pour cent des coûts de production
- Les agriculteurs britanniques risquent gros avec le Brexit
- Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935
Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Les ministres de l'agriculture misent sur une amélioration des instruments de crise actuels

Les ministres européens de l'agriculture expriment leur soutien moral à l'égard des agriculteurs. Le Conseil informel de l'agriculture qui s'est tenu à Tallinn du 3 au 5 septembre, est arrivé à la conclusion que la politique agricole commune actuelle ne dispose pas d'instruments de crise suffisants et que les agriculteurs ne peuvent être laissés livrés à eux-mêmes pour la gestion des risques. Des mesures concrètes n'ont toutefois pas encore vu le jour.

© Annika Haas

Le principal sujet de la réunion ministérielle fut la gestion des risques afin de doter les agriculteurs d'instruments efficaces permettant de maîtriser les risques après 2020. Les ministres conviennent qu'il y a lieu de revoir la réserve de crise actuelle et de mettre en œuvre le système plus rapidement et de façon plus souple. Les paiements directs jouent un rôle essentiel en contribuant à assurer un revenu stable aux agriculteurs. Un désaccord subsiste entre les ministres quant à l'harmonisation des paiements directs entre les Etats membres.

Avant cette rencontre, le European Milk Board avait fait parvenir aux ministres européens de l'agriculture une [analyse des instruments de crise](#) existants portant sur leur efficacité à stabiliser le marché, ainsi qu'un [document de réflexion sur une PAC durable et stable](#). Les instruments doivent s'attaquer à la racine du problème, à savoir au volume de lait cru. Dès que l'équilibre du marché est perturbé, des mesures incitant à réduire la production devraient être mises en œuvre.

L'[avis actuel du Comité des régions \(CdR\)](#) va dans le même sens. Les représentants régionaux et communaux de l'Union européenne ont mis les ministres de l'agriculture en garde que les marchés agricoles devraient être régulés afin de mieux utiliser les ressources budgétaires disponibles. Selon Karl-Heinz Lambertz, président du CdR, une régulation est indispensable « non seulement pour prévenir les crises, mais aussi parce qu'à long terme, ce type de politique est nettement moins onéreuse qu'une intervention ultérieure ». Il s'agit là d'un enseignement tiré des crises récurrentes de ces dernières années dans le secteur du lait. Selon Lambertz, la forte hausse du stock de poudre lait atteignant 355 000 tonnes aurait pu être évitée si la renonciation volontaire aux livraisons avait été mise en œuvre plus tôt.

Dans son avis, le Comité des régions attire, en outre, l'attention sur le fait que des instruments privés de gestion des risques, tels que les marchés à terme et l'assurance revenu, ne remplacent en aucun cas une régulation européenne, en particulier lorsque les marchés sont faibles. Les régimes d'assurance revenu profitent davantage aux compagnies d'assurance qu'aux agriculteurs, comme on peut le voir aux Etats-Unis. En cas d'effondrement des prix, les pouvoirs publics sont mis à contribution sans pour autant empêcher la volatilité des prix.

Phil Hogan, Commissaire européen à l'agriculture, souhaite développer et améliorer les instruments de crise actuels. Faut-il attendre le prochain effondrement des prix pour reconnaître que les mesures existantes n'ont pas beaucoup d'effet en cas d'excédent de lait ? Il est vital que la demande de réduction des volumes en temps de crise, soit reprise dans la réforme de la PAC. Les producteurs de lait ont besoin d'instruments adéquats pour pouvoir travailler.

Regina Reiterer, EMB

Voir aussi notre communiqué de presse du 31 août 2017: « L'European Milk Board (EMB) présente un document de réflexion sur la réforme de la PAC »

Action poudre de lait à l'occasion des élections fédérales en Allemagne

Dans les semaines à venir, les éleveurs laitiers de l'association allemande des producteurs laitiers BDM mèneront plusieurs actions « lait en poudre » dans différents états fédérés. Leur slogan : « **Responsabilité pour le marché plutôt que folie de poudre** ». Il s'agit, à l'aide d'actions médiatiques, de porter le problème du lait en poudre sur la scène politique lors de la campagne électorale (élections le 24 septembre 2017).

Les producteurs laitiers ont lancé leurs premières actions « lait en poudre » le 25 août en Bavière, où la chancelière Angela Merkel s'était rendue pour mener sa campagne électorale. D'autres manifestations ont suivi en Hesse, à Bonn et en Schleswig-Holstein. D'autres actions sont prévues pour accompagner la campagne électorale et les négociations de coalition par des actions médiatiques. Les producteurs tenteront ainsi de suivre la chancelière Angela Merkel et son concurrent Martin Schulz. La série d'actions « lait en poudre » culminera dans un dernier rassemblement devant la chancellerie de

Munich le 9 octobre 2017.

Notre Slogan :

- Responsabilité pour le marché plutôt que folie de poudre

Notre message :

- De l'argent est dilapidé pour stocker des volumes énormes de lait en poudre qui feront encore longtemps pression sur le prix du lait et qui « retomberont sur les pieds » des producteurs.

Nos demandes :

- En période de crise, limitation des excédents de lait plutôt qu'accumulation de stocks !
- Réduction progressive des montagnes de lait en poudre maintenant, sans effet négatif sur le marché !
- Mise en place du Programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'EMB en tant que partie intégrante du filet de sécurité pour le marché laitier de l'UE !

Nos arguments solides :

Le programme de réduction des volumes a montré que

- notre concept a un impact effectif sur le marché
- il implique une charge administrative très limitée
- il est à même de bénéficier d'un soutien majoritaire au niveau politique
- les producteurs de lait y participent
- la régulation des volumes est possible.

[Vidéo et photos](#) des manifestations

Johannes Fritz, BDM Allemagne

Étude : l'industrie laitière n'a pas su commercialiser les volumes de lait supplémentaires de manière adéquate

Cette étude avait pour point de départ la chute brutale des prix payés aux producteurs de lait en Allemagne lors de la dernière crise du lait, en 2015 et 2016, ainsi qu'une interrogation sur la nécessité de cette baisse pour le marché. Les prix n'étaient, en effet, pas descendus aussi bas dans les autres pays européens.

© MEG Milch Board

Pour le compte de l'organisation de producteurs MEG Milch Board, le BAL (*Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft*) a analysé les marchés de différents produits laitiers sur la base des données de marché disponibles. Il a également étudié les volumes de lait, les flux de marchandises vers l'UE et les pays tiers, les prix payés aux producteurs de lait dans l'UE et bien d'autres données.

Pour résumer, on peut affirmer que :

- Sur le plan commercial, l'industrie laitière n'était pas préparée à la hausse des volumes.
- Les exportations vers les pays tiers n'ont pas suffi à écouler les volumes excédentaires de lait produits entre 2013 et 2015.
- Ils ont été principalement déversés sur le marché intérieur de l'UE, déjà saturé, sous forme de fromage bas de gamme.
- Par rapport aux autres pays européens, cette pléthore de produits bon marché a provoqué en Allemagne une baisse très nette des prix des exportations et a joué un rôle décisif dans la chute brutale des prix aux producteurs en Allemagne.
- En résumé, cette hausse des volumes, associée à une très faible valeur ajoutée, a fait chuter les prix de tous les produits d'exportation importants.
- Les excédents de lait ont été bradés pour des recettes dérisoires sans aucune considération pour la forte baisse des prix au producteur.
- La concurrence pour les parts de marché qui s'en est ensuivie a eu pour conséquence que les prix au producteur en Allemagne ont plongé encore plus brutalement que dans les autres pays de l'UE.

Conclusions :

Le déclencheur de la crise était une production de lait qui ne correspondait pas au marché. Les affirmations de la « Feuille de route lait et marché » (*RoadMap Milch & Markt*), présentée il y a plus de deux ans par MEG Milch Board, sont plus actuelles que jamais. Les revendications centrales concernent le volume devant être défini par contrat, la qualité, la durée du contrat et le prix du lait à livrer. Pas un litre de lait ne doit quitter la ferme si les critères évoqués ne sont pas convenus par contrat. La mise en œuvre d'une commercialisation contractuelle, comme la revendique la Feuille de route lait et marché, aurait au moins pu amortir la crise. Voilà ce pourquoi nous devons continuer à nous battre !

Communiqué de presse du MEG Milch Board (20 juillet 2017)

[Broschüre et étude Marktreview Milch](#) (en allemand)

Comparaison des prix du lait de l'EMB : peu de mouvement dans les prix du lait

© wikimedia

Peu de mouvement – ces quatre derniers mois, les prix payés aux producteurs des laiteries européennes persistent dans une tendance à la hausse bien trop lente. Voici le résultat principal de la dernière comparaison des prix du lait de l'EMB pour les mois d'avril à juillet 2017.

À une exception près, aucune des laiteries européennes suivies pour cette comparaison n'a réussi à augmenter les prix aux producteurs de plus de trois centimes depuis le mois de mars. Les prix au producteur les plus élevés ont été recensés chez une laiterie aux Pays-Bas et en Italie (36,57 et 37,07 centimes par kilogramme, respectivement). En Autriche, les prix au producteur sont demeurés en-dessous de la barre des 30 centimes pour tous les mois.

La chute brutale et durable des prix au producteur n'a donc absolument pas fait place à un envol vertigineux des prix du lait. Les prix au producteur pour le lait conventionnel n'ont dépassé 35 centimes par kilogramme que de manière exceptionnelle et restent donc à un niveau ne permettant pas de couvrir les coûts. Du point de vue des producteurs, cette lente hausse des prix ne permet absolument pas de parler d'une fin de la crise des producteurs. Nous devons au contraire nous poser la question suivante : combien de temps les producteurs de lait auraient-ils encore été frappés par la phase de prix bas si l'UE n'avait pas fini par réagir à partir d'octobre avec le programme de réduction des volumes ?

De plus, dans la comparaison actuelle, on remarque tout particulièrement l'écart important des prix de base du lait bio de près de 6 centimes par kilogramme en Belgique. Il nous manque toutefois la participation d'autres exploitations d'autres pays européens pour réaliser une comparaison probante de l'évolution des prix du lait bio.

Karin Jürgens, BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft)

Comparatif des prix du lait de l'EMB (avril à juillet 2017)

Contexte : Le comparatif des prix du lait de l'EMB a récemment été soumis à une révision, afin d'assurer une meilleure comparabilité des prix du lait payés aux producteurs en Europe. Le nouveau mode de calcul permet de montrer d'une part le prix de base et d'autre part le prix incluant les différentes majorations et déductions propres à chaque laiterie. La valeur standard a été fixée à 4,0% de matière grasse et 3,4% de protéines.

Le prix du lait en Belgique ne couvre que 65 pour cent des coûts de production

Une étude actuelle sur les coûts de production en Belgique montre qu'en 2016, le coût de la production laitière se montait à 41,37 ct/kg. Le prix du lait moyen payé aux producteurs durant la même période n'ayant atteint que de 26,70 centimes, les coûts de production n'étaient couverts qu'à 65%.

© MIG

Ladite étude a été réalisée à la demande conjointe de l'European Milk Board (EMB) et de l'association belge de producteurs laitiers MIG. Elle offre un calcul du coût actuel de la production laitière sur base de données de l'UE, tout en prenant en compte le coût du travail du gérant de l'exploitation et de la main-d'œuvre familiale.

Coûts de production du lait ces dernières années : pas de revenu équitable pour les producteurs de lait

Dû à la baisse du prix du lait au cours de la crise du lait de 2015, les exploitations laitières ont affiché un manque à gagner de 35% par rapport à leurs coûts de production. Au cours de ces cinq dernières années, le prix du lait payé aux producteurs n'a jamais atteint un niveau qui aurait au moins garanti un revenu équitable aux producteurs.

« Le fait de ne pas arriver à nouer les deux bouts est une situation que nous producteurs laitiers vivons tous les jours » explique Erwin Schöppges, membre belge du Comité directeur de l'EMB, se référant à l'augmentation des coûts de production du lait ces dernières années. « Pour moi, la question se pose de savoir combien de temps nous pourrions encore tenir, en sachant que ces cinq dernières années nos coûts de production n'ont pas été couverts et que nous ne vivons pratiquement plus qu'en mode de réserve. »

Évolution des coûts de production sous le signe de la crise du lait

La diminution considérable des amortissements et des intérêts montre clairement que des investissements n'étaient pour ainsi dire plus possibles. Aussi, les aides versées aux exploitations laitières en 2016 ne se montaient plus qu'à 2,27 centimes par kilo de lait et ont ainsi affiché une baisse de plus de deux centimes par kilo au cours des trois dernières années. Au vu de l'écart de presque 15 centimes entre le prix du lait et les coûts de production, les aides sont donc loin de contribuer de façon suffisante à sécuriser le revenu annuel des exploitations. L'étude actuelle montre clairement qu'il est primordial que le prix payé aux producteurs couvre les coûts de production.

« Les résultats de l'étude sont clairs et expliquent le problème financier des producteurs laitiers. Cela devrait ouvrir les yeux à pas mal de personnes », estime Christian Wiertz, vice-président de l'association belge de producteurs laitiers MIG. « Les responsables politiques et le secteur laitier devraient ainsi comprendre que les prix payés aux producteurs de lait belges ne leur permettent pas de couvrir leurs coûts de production et encore moins de dégager un revenu – et ce malgré leur travail sans relâche. »

Que demande l'European Milk Board ?

Grâce au programme européen de réduction des volumes, une augmentation du prix du lait peut être observée actuellement. Toutefois, les producteurs sont encore loin de recevoir un prix rémunérateur. Le programme de réduction volontaire de la production a montré clairement que le marché laitier peut seulement être stabilisé par le biais des volumes de production. En notre qualité d'association des producteurs de lait européens, nous demandons que notre **Programme de responsabilisation face au marché (PRM)** soit intégré dans la législation européenne par le biais de la Politique agricole commune. En effet, lorsque des perturbations de marché surviennent, cet outil de gestion de crise permet d'activer de façon automatique des mesures stabilisatrices, telles qu'une réduction volontaire de la production. Cela permettrait à l'UE d'enrayer les crises récurrentes du marché laitier.

Contexte :

L'étude sur les coûts de production effectuée par le bureau d'expertise BAL (Buro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft) à la demande conjointe de l'European Milk Board (EMB) et de l'association belge de producteurs laitiers MIG fournit un calcul du coût de la production laitière en Belgique. L'étude se base sur les données du Réseau d'information comptable agricole de la Commission européenne (RICA), qui sont actualisées à l'aide des indices des prix d'achat des moyens de production agricole (tels que fourrages, engrais, semences et énergie) publiés par Eurostat. L'étude a également recours à un paramètre des revenus qui permet de calculer la charge de travail du gérant de l'exploitation et de la main-d'œuvre familiale.

Étude sur le coût de production du lait en Belgique (FR)

Brochure sur l'étude (FR)

fiche descriptive sur l'étude (FR)

Communiqué de presse de l'EMB du 2 septembre 2017

Les agriculteurs britanniques risquent gros avec le Brexit

© pixabay

L'accord négocié par Londres pourrait faire la part belle à l'agriculture britannique... ou la couler, selon une étude publiée par l'institut de l'agroalimentaire et des biosciences. Une [étude de l'institut de l'agroalimentaire et des biosciences \(AFBI\)](#) se penche sur l'impact de trois scénarios possibles sur le prix des produits agricoles dans le Royaume-Uni, les volumes de production et les prix de vente obtenus par les agriculteurs.

Les trois scénarios post-Brexit examinés par le groupe de réflexion sont les suivants : un accord sur mesure favorable avec l'UE, un passage aux règles de l'Organisation mondiale du commerce sous la clause de la nation la plus favorisée pour les droits de douane, et enfin une libéralisation unilatérale des échanges.

L'accord sur mesure, meilleur scénario

L'équipe britannique de négociation du Brexit a pour objectif de mettre en place un accord de libre-échange avec le reste de l'UE aussi rapidement que possible après la sortie effective du pays du marché unique. Cela permettrait à Londres de négocier ses propres accords commerciaux avec d'autres pays, tout en conservant nombre des avantages liés au libre-échange avec les 27 États membres, notamment l'accès au marché unique sans droits de douane ou quotas.

Dans ce contexte d'accord sur mesure, les prix obtenus par les agriculteurs resteraient en général inchangés, avec une variation allant de -1% à +3% en fonction des produits. Selon l'AFBI, ces variations marginales n'entraîneraient pas de modification significative de la quantité ou de la valeur totale des produits agricoles britanniques et n'auraient pas d'impact important sur les prix payés par les consommateurs.

Bilan mitigé pour les règles de l'OMC

Si les négociateurs ne parviennent pas à conclure d'accord avant la fin des discussions, le 29 mars 2019, tous les échanges entre le Royaume-Uni et l'UE seront soumis aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). À l'heure actuelle, le Royaume-Uni importe environ 40 % de sa demande alimentaire, et l'UE est son plus grand marché, à

la fois en termes d'importation et d'exportation. Même en bénéficiant du statut de nation la plus favorisée, les droits de douane augmenteraient significativement et l'AFBI estime que cela conduirait à une perturbation importante des flux commerciaux.

Dans cette hypothèse, le Royaume-Uni devrait s'attendre à une augmentation du prix obtenu par les producteurs dans certains secteurs, en particulier pour les produits laitiers (+30%), le porc (+18%) et le bœuf (+17%), avec des gains similaires en ce qui concerne le volume de la production et la valeur de la production, indique l'étude. Dans ces trois secteurs, l'autosuffisance du pays serait améliorée, puisque les importations européennes deviendraient plus chères. Cependant, les consommateurs devraient également déboursier beaucoup plus à l'achat. Les droits de douane nuiraient toutefois à la compétitivité des exportations britanniques.

Libéralisation unilatérale

Dans le dernier scénario étudié, le gouvernement britannique abolirait tous les droits de douane sur les importations alimentaires, alors que les partenaires commerciaux du pays continueraient d'appliquer les droits de douane associés à la nation la plus favorisée aux exportations britanniques. Résultat : les consommateurs verraient leur addition s'alléger grandement, mais les agriculteurs britanniques en souffriraient. Les prix obtenus par les producteurs pour le bœuf et le mouton dégringoleraient respectivement de 45% et 29%. Les prix producteurs, le volume de production et la valeur de production de tous les produits agricoles britanniques chuteraient de manière importante, avertit l'AFBI.

Extrait de l'article de Samuel White, EURACTIV (21 août 2017)

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-septembre-2017.html>